Mairie 6, rue Mégevand - Service des Restaurants Scolaires - Restructuration des locaux de la Caisse des Écoles

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Ces locaux, d'une surface de 200 m², situés en rez-de-chaussée, ont été réaménagés succinctement en 1982, lors du déménagement du CCAS à Planoise.

Mais depuis, le Service des Restaurants Scolaires a vu ses activités en forte progression. Les locaux s'avèrent à présent non fonctionnels, alors que des surfaces importantes ne sont pas utilisées.

De plus, ils ne permettent pas d'accueillir le public de façon satisfaisante.

Des travaux de restructuration ont par conséquent été envisagés.

Ils favoriseraient un meilleur fonctionnement du service, et l'entrée du public se ferait par la cour principale de la Mairie.

Les services techniques municipaux, qui ont conduit l'étude, ont estimé ces travaux à 470 000 F (non compris le mobilier).

Son exécution sera donc à prévoir sur deux exercices budgétaires.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'opération présentée,
- autoriser M. le Député-Maire à signer le marché ainsi que les ordres de services ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget.
 - décider de financer cette opération par :
 - * un crédit de 200 000 F disponibles au BP 1989, sur le compte 900.0/232.89134 service 31000,
 - * et un crédit de 270 000 F au BP 1990.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.